

## Procédure de saisie d'une offre de stage dans les écoles publiques du 1<sup>er</sup> degré de la Savoie sur la plateforme 1Elève1Stage

Le directeur de chaque école doit créer un compte en tant qu'offreur **avec ses identifiants académiques (prenom.nom@ac-grenoble.fr)** à l'adresse suivante :

<https://www.1eleve1stage.education.gouv.fr/utilisateurs/inscription?as=Employer>

Il faudra ensuite confirmer la création du compte avec le lien reçu par courriel

Sur votre espace vous pourrez publier une offre de stage en cliquant sur « Publier une offre » :

### Étape 1 sur 3 Métier et localisation

#### **Le ou les métiers que vous proposez d'observer :**

Indiquez le ou les métiers qui seront observables par l'élève

Observation du métier de professeur des écoles et de directeur d'école.

#### **Conseil**

Nommez le(s) métiers qui sont concernés par le stage, cela facilitera la recherche des élèves. Attention à l'utilisation des acronymes.

Les 50 premiers caractères de cette zone de texte apparaîtront comme titre de votre offre : soyez explicite et concis !

#### **Décrivez les activités qui seront proposées à l'élève**

- Immersion dans le quotidien d'une école.
- Observation du fonctionnement d'une école et du métier de professeur des écoles
- Observation des temps de classe sur différents niveaux (**préciser les niveaux**) et dans différents domaines disciplinaires
- Observation et découverte de tout le travail de préparation et de correction. Aide à la préparation du matériel et aide aux enseignantes lors des activités.
- Observation des élèves et échanges avec l'équipe enseignante
- Participation à des sorties scolaires
- Informations et observation des missions du directeur d'école.

Ce paragraphe est très important car il va permettre à l'élève de se projeter dans son futur stage. Il est important d'utiliser des mots simples. N'hésitez pas à ajouter des détails.

Les élèves ne peuvent accéder aux machines, appareils ou produits dont l'usage est proscrit aux mineurs par les articles D. 4153-15 à D. 4153-37 du code du travail. Ils ne peuvent ni procéder à des manœuvres ou manipulations sur d'autres machines, produits ou appareils de production ni effectuer des travaux légers autorisés aux mineurs par ce même code.

#### **Le lieu où se déroulera le stage :**

Rechercher une adresse postale\*

Saisir le n° et nom de la rue de l'école et éventuellement le nom de la commune puis sélectionner l'adresse correspondante

Cliquer sur Suivant

### Étape 2 sur 3 Votre entreprise

Les informations liées à votre structure

#### **Indiquer le nom ou le SIRET de la structure d'accueil**

Saisir « **DSDEN de la Savoie** » et sélectionner l'adresse de la **DSDEN de la Savoie**

#### **Type d'employeur public**

Sélectionner « **Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la recherche** »

#### **Indiquez le secteur d'activité de votre structure**

Sélectionner « **Enseignement** »

**Le SIRET et le nom (raison sociale) de votre établissement :**  
*Les données de la DSDEN de la Savoie sont déjà saisies (ne rien modifier)*

**Indiquer le nom de l'enseigne de l'établissement d'accueil, si elle diffère de la raison sociale :**  
Saisir le nom de l'école (ex : Ecole primaire publique Simone Veil)

**Adresse du siège de l'établissement**  
*L'adresse de la DSDEN de la Savoie est déjà saisie (ne rien modifier)*

**Numéro de téléphone du dépositaire \***  
Saisir n° de téléphone de l'école  
Ce numéro ne sera pas communiqué aux candidats.

### **Pas obligatoire**

**Les informations liées à votre environnement de travail :**  
A compléter par l'école

**Décrivez l'environnement de travail dans lequel l'élève va évoluer (open space, niveau sonore, luminosité...)**  
A compléter par l'école

Afin de mieux informer les élèves, nous vous proposons de préciser brièvement et si vous le souhaitez les conditions d'accueil dans vos locaux en répondant à ces deux questions

**Parlez-nous de l'accessibilité du poste (déplacement dans les locaux, informations sonores et/ou visuelles, présence d'un ascenseur...)**  
A compléter par l'école

### **Etape 3 sur 3 Le planning**

**Votre offre sera proposée aux élèves des niveaux suivants :**  
 Collégiens (4ème et 3ème)  
Cocher la case

Lycéens de 2de générale et technologique  
Cocher la case si elle n'est pas déjà cochée

Sur quelle période proposez-vous ce stage pour les lycéens ?  
Sélectionner l'une des 3 périodes  
 stage de 2 semaines (du 16 au 27 juin 2025)  
 stage de 1 semaine (du 16 au 20 juin 2025)  
 stage de 1 semaine (du 23 au 27 juin 2025)

**Nombre total d'élèves que vous souhaitez accueillir sur la période de stage**  
Saisir le nombre d'élèves si souhait d'accueillir plus d'un élève que vous répartirez à vos collègues s'ils le désirent

Les horaires seront les mêmes sur toute la période de stage  
Décocher la case afin de saisir les horaires d'accueil du stagiaire pour chaque jour

**Pause déjeuner \***  
Préciser par exemple si le déjeuner pourra être pris dans les locaux scolaires ou si le stagiaire devra prendre son déjeuner hors des locaux scolaires

#### **Les élèves peuvent-ils être accueillis en séquence d'observation en dehors des horaires et jours de leur emploi du temps scolaire ?**

La séquence d'observation ne doit pas forcément s'aligner sur l'emploi du temps scolaire des élèves. L'accueil dans la structure doit se faire dans la limite des durées maximales de travail hebdomadaires de 35 heures et quotidiennes de 7 heures. Les repos quotidiens de l'élève sont respectivement de 12 heures consécutives au minimum pour les élèves de plus de 16 ans et de 14 heures minimum pour les moins de 16 ans. Le repos hebdomadaire est de 2 jours consécutifs pour tous les élèves. Dès lors que le temps de présence quotidien atteint 4 heures 30, l'élève doit bénéficier d'un temps de pause de 30 minutes consécutives minimum.

Ce stage est réservé à un seul établissement ?  
Les stages réservés ne seront proposés qu'aux élèves de  
l'établissement sélectionné.

Ce stage est réservé aux établissements du réseau d'éducation prioritaire (REP) ?

Ce stage est réservé aux établissements des quartiers prioritaires de la ville (QPV) ?

**Ne rien cocher**

**Cliquer sur « Publier l'offre »**

- Via votre espace vous pourrez gérer les candidatures des lycéens dans la rubrique « Candidatures »
- **Sans réponse de votre part dans les 15 jours suivant le dépôt d'une candidature, l'élève recevra automatiquement une notification l'informant que sa candidature n'a pas été retenue.**
- **Lorsque vous validez une candidature, le candidat dispose de 15 jours pour accepter la proposition de stage. Passé ce délai, il n'est plus retenu.**
- Lorsque le candidat accepte la proposition d'accueil de l'école, une convention est automatiquement générée et pré renseignée